

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : **centraledesmarchés.com**

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 € ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Marchés publics

Procédure adaptée

Ville des Sables-d'Olonne

Construction du nouveau groupe scolaire Cadou
Lot 19 : perméabilité à l'air

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : ville des Sables-d'Olonne.
Numéro national d'identification : Siret : 200 082 139 00011.
Ville : Les Sables-d'Olonne. Code postal : 85100.
Groupeement de commande : non.
Section 2 : Communication
Moyen d'accès aux documents de la consultation : lien URL vers les documents de la consultation : https://www.marches-securises.fr/
Identifiant interne de la consultation : 2024V047_LOT 19.
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.
Nom du contact : Mme Marion Defontaine.
Adresse mail du contact : marion.defontaine@lsoaggljo.fr
Numéro de téléphone du contact : 02 51 23 88 09.
Section 3 : Procédure
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Conditions de participation :
Capacité à exercer l'activité professionnelle : voir RC.
Technique d'achat : sans objet.
Date et heure limites de réception des plis : 20 novembre 2024 à 12 h 00.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Réduction du nombre de candidat : non.
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.
L'acheteur exige la présentation des variantes : non.
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : construction du nouveau groupe scolaire Cadou, lot 19 : perméabilité à l'air.
Code CPV principal : 71600000-4.
Type de marché : travaux.
Lieu principal d'exécution du marché : rue Tabarly, 85100 Les Sables-d'Olonne.
Durée du marché (en mois) : 20.
Consultation à tranches : non.
La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : non.
Section 5 : Lots
Marché alloti : non.
Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : non.

CA Les Sables d'Olonne Agglomération

Travaux d'optimisation de l'aérodrome des Sables-d'Olonne

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : CA Les Sables d'Olonne Agglomération.
Numéro national d'identification : Siret : 20007116500167.
Ville : Les Sables-d'Olonne.
Code postal : 85100.
Groupeement de commande : non.
Section 2 : Communication
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien URL vers le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr/
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.
Nom du contact : Mme Carmen Perez.
Adresse mail du contact : carmen.perez@lsoaggljo.fr
Numéro de téléphone du contact : 02 51 23 84 40.
Section 3 : Procédure
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Conditions de participation :
Capacité économique et financière :
1. déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles,
2. déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance ras des risques professionnels pertinents,
3. les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, des opérations économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.
Capacité technique et professionnelle :
1. une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années,
2. une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin,
3. une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public,
4. la description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.
Technique d'achat : sans objet.
Date et heure limite de réception des plis : 13 décembre 2024 à 12 h 00.
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.
Réduction du nombre de candidat : Non.
Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.
L'acheteur exige la présentation des variantes : non.
Crîtères d'attribution :
- prix 40 %,
- valeur technique 60 %.
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : travaux d'optimisation de l'aérodrome des Sables-d'Olonne.
Code CPV principal : 45112500-0.
Type de marché : travaux.
Description succincte du marché : travaux d'optimisation de l'aérodrome des Sables-d'Olonne.
Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : terrassement
Lieu principal d'exécution du marché : Les Sables-d'Olonne.
Durée du marché (en mois) : 12.
Consultation à tranches : non.
La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : non.
Section 5 : Lots
Marché alloti : non.
Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : oui.
Détails sur la visite : visites prévues les 18 novembre et 19 novembre.
Rendez-vous à prendre auprès de M. Christian Sirot (BSM), 06 83 28 01 92.

Entreprises

Le refus administratif de licenciement vaut après la période de protection

Un salarié protégé, dont le licenciement n'a pas été autorisé, ne peut pas être licencié pour le même motif après la période de protection, selon la Cour de cassation. Cela constituerait un détournement du statut protecteur. L'entreprise plaidait que tous les autres salariés avaient été licenciés pour motif économique et qu'il était impossible de maintenir un salarié protégé refusant toute mutation. Les juges ont rejeté cet argument, affirmant que l'autorisation administrative refusée ne peut pas être contournée. Le licenciement après la période de protection ne peut pas reposer sur un motif économique déjà rejeté par l'autorité administrative. (Cass. Soc, 26.6.2023, M 23-11.602).

Commune de Tiffauges

Construction d'une salle de sports
Lot 5 : étanchéité

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : commune de Tiffauges.
Type de Numéro national d'identification : Siret.
N° national d'identification : 21850293800127.
Ville : Tiffauges.
Code postal : 85130.
Groupeement de commandes : non.
Section 2 : Communication
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien URL vers le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr
Identifiant interne de la consultation : AI44SPL-2.
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui .
Nom du contact : M. Julien Tritt.
Adresse mail du contact : jtritt@vendee-expansion.fr
N° téléphone du contact : 02 51 44 36 36.
Section 3 : Procédure
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Conditions de participation :
- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle : conditions/moyens de preuve** : **Les éléments suivants devront être fournis** : présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années ou à défaut, des certificats de qualification professionnelle/preuve par tout moyen.
Capacité économique et financière : conditions/moyens de preuve : **Les éléments suivants devront être fournis** :
- chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché public, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles,
- DC2 ou documents équivalents,
- la preuve d'une assurance pourns les risques professionnels en cours de validité, attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle.
Capacité technique et professionnelle : conditions/moyens de preuve : **Les éléments suivants devront être fournis** :
- présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années ou à défaut, des certificats de qualification professionnelle (preuve par tous moyens),
- une déclaration indiquant les moyens humains généraux du candidat (effectifs, organigramme, CV...),
- une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (moyens techniques généraux).
Technique d'achat : sans objet.
Date et heure limites de réception des plis : 15 novembre 2024, à 12 h 00.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Réduction du nombre de candidats : non.
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : oui.
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : construction d'une salle de sports sur la commune de Tiffauges (85).
Lot 5 : étanchéité.
Type de marché : travaux.
Lieu principal d'exécution du marché : Tiffauges.
Durée du marché : 14 mois (compris période de préparation de 2 mois, congés payés et intempéries).
Valeur estimée du besoin (en euros) : 2 195 500 euros HT.
La consultation comporte des tranches : non.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.
Section 5 : Lots
Marché alloti : oui.
Description du lot 5 : étanchéité.
CPV du lot 5 : 45261420-4.
Lieu d'exécution du lot 5 : Tiffauges.
Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : Non.
Autres informations complémentaires :
Assistant à maîtrise d'ouvrage : Vendée Expansion - SPL, 33, rue de l'Atlantique, CS 80206, 85005 La Roche-sur-Yon cedex, tél. 02 51 44 90 00.
La présente consultation fait suite à une précédente procédure adaptée, déclarée sans suite.

Marchés publics

Procédure formalisée

Communauté de communes

du Pays des Herbiers

Prestations d'animation du guichet de l'habitat relatives à la rénovation énergétique et au maintien à domicile

APPEL D'OFFRES OUVERT

Acheteur
Nom : communauté de communes du Pays des Herbiers.
Siret : 248 500 621 00011.
Groupeement d'acheteurs : non.
Communication
Profil d'acheteur : www.marches-securises.fr
L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.
Contact administratif : service commande publique, 02 51 66 82 27.
Contact technique : questions écrites à poser sur www.marches-securises.fr
Procédure
Procédure : appel d'offres ouvert.
Technique d'achat : accord-cadre.
Date et heure limites de remise des plis : 22 novembre 2024 à 12 h 00.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Réduction du nombre de candidats : non.
Négociation possible : non.
Variantes : autorisées.
Marché
Intitulé : prestations d'animation du guichet de l'habitat relatives à la rénovation énergétique et au maintien à domicile - Accord-cadre mono-attributaire avec émissions de bons de commande.
Type : services.
Lieu d'exécution : territoire du Pays des Herbiers.
Tranches : non.
PSE : non.
Lots
Marché alloti : non.
Renseignements
Visite obligatoire : non.
Annonce BOAMP/JOUE : 24-119924.
Date d'envoi de l'avis : 23 octobre 2024.
Les informations ci-dessus sont détaillées dans le règlement de consultation.

Entreprise en difficulté

Malgré la procédure de faillite, un dirigeant peut devoir payer

L'ouverture d'une procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation de l'entreprise ne met pas forcément son dirigeant à l'abri de toute poursuite d'un créancier. Selon cette affirmation, la Cour de cassation a permis à l'administration des douanes de réclamer à un entrepreneur le paiement personnel de dettes à caractère fiscal de sa société en liquidation. Le jugement d'ouverture d'une procédure collective, sauvegarde, redressement ou liquidation, interrompt et interdit toute action en justice engagée individuellement par un créancier, soutenait ce petit patron. Il contestait donc l'avis de mise en recouvrement de l'administration qui lui était délivré à la suite d'un contrôle, alors que la procédure de liquidation était ouverte. Il s'agit, expliquait-il, d'une tentative de contournement de l'interdiction particulièrement visible puisque cette mise en recouvrement avait déjà été adressée à l'entreprise avant sa mise en liquidation. Cependant, a rectifié la Cour de cassation, cette suspension ou interdiction des poursuites individuelles ne bénéficie qu'au seul débiteur qui était la société, et non à son dirigeant, qui est un tiers dans la procédure de liquidation, pour ses fautes personnelles qui ont consisté à ne pas respecter ses obligations fiscales. L'administration réclamait en l'espèce plusieurs centaines de milliers d'euros. (Cass. Com. 29.3.2023, R 21-21.005).

Vie des sociétés

SELARL Me David GROSSIN
Notaire
106 route de La Roche-sur-Yon
85300 CHALLANS

TECHNOIBOS MENUISERIE
TRICHEREAU
SARL au capital de 127 500 euros
Siège social : LE PERRIER
Zone Artisanale du Moulin Neuf
448 573 840 RCS La Roche-sur-Yon

CHANGEMENT DE GÉRANT
Aux termes d'un acte reçu par Me David GROSSIN, notaire associé à Challans, le 6 septembre 2024, il a été pris acte de la démission de M. Eric Trichereau de ses fonctions de gérant à compter du même jour et il a été nommé pour le remplacer audites fonctions, M. Patrice Trichereau, demeurant à Sallertaine, 134, route de la Copechagnière, lieudit La Bastrie.
*Pour avis
Le Notaire.*

AVIS
Aux termes d'une décision en date du 1er octobre 2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 10C, rue de la Noue, 85300 Challans au 4, chemin de la Mérandoire, 85670 Saint-Christophe-du-Ligneron à compter de cette même date et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La Gérance.

IMMOBILIÈRE ESPACE SANTÉ
Société par actions simplifiée
Au capital de 9 000 euros
Siège social : 305,Les Loges
85150 SAINTE-FLAIVE-DES-LOUPS
502 331 960 RCS La Roche-sur-Yon

AVIS DE NOMINATION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL
Aux termes d'une décision unanime des associés en date du 29 août 2024, il résulte que, M. Florian Biron, demeurant 10, rue Cathelineau, Le Bourg-sous-La Roche, 85000 La Roche-sur-Yon, a été nommé en qualité de directeur général.
*Pour avis
Le Président.*

HELIUM
Société coopérative agricole à capital variable
Siège social : 34, rue Ferdinand-Buisson
ZAC de Kervidanou 3, 29300 MELLAC
Agrément n° 20024
RCS Quimper 841 645 690

LC SOLUTIONS
Société à responsabilité limitée
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 3, rue du Ruisseau
85150 STE-FLAIVE-DES-LOUPS
904 588 803 RCS La Roche-sur-Yon

AVIS
Aux termes d'une décision en date du 1er septembre 2024, l'associé unique a décidé :
- de transférer le siège social du 12, chemin de la Mariette, 85000 La Roche-sur-Yon au 3, rue du Ruisseau, 85150 Ste-Flaive-des-Loups à compter du 1er septembre 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,
- de ne pas remplacer M. Lionel Bulteau, cogérant, démissionnaire.
*Pour avis
La Gérance.*

SCI IODE SABLES
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 15 244,90 euros
Siège social : 231, rue de la Doublièrère
85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE
382 526 895 RCS La Roche-sur-Yon

CLÔTURE DE LIQUIDATION
Suivant décision collective des associés en date du 1er octobre 2024, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont :
- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus aux M. Michel Ferry demeurant à Aydat (63970), 9, rue de la Roche, village de Vermeuge et Mme Claudine Ferry, demeurant à Chamalières (63400), 76, avenue de Royat, résidence Azuret et déchargé ces derniers de leur mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de li- quidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon.
Mention sera faite au RCS : La Roche-sur-Yon.
Pour avis.

FIDAL
Société d'avocats
Me Anthony JAROUSSEAU
19, rue René-Rouchy
49100 ANGERS

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution par apports en numéraire, pour une durée de 99 ans, d'une société civile immobilière sans statut légal particulier dénommée SCI Nantes Émile Masson, immatriculée au RCS de La Roche-sur-Yon, au capital de 10 000 euros, dont le siège social est 24, avenue des Sables, 85500 Les Herbiers. Son objet social est l'acquisition, la propriété, la gestion, la construction, l'entretien, l'exploitation, la location, l'administration et la disposition de tous biens et droits de nature foncière, ainsi que tous placements de capitaux sous toutes formes y compris la souscription de toutes actions et obligations, parts sociales, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société. Ses premiers gérants sont la société SAS Filla (dont le siège social est 24, avenue des Sables-d'Olonne, 85500 Les Herbiers, immatriculée auprès du RCS de La Roche-sur-Yon sous le numéro 807 649 579), et la société SAS Liebot Immobilier Investissement (dont le siège social est 24, avenue des Sables, 85500 Les Herbiers, immatriculée auprès du RCS de La Roche-sur-Yon sous le numéro 981 858 392). Les parts sociales, librement cessibles entre associées ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec le consentement des associées représentant plus de la moitié des parts sociales. Immatriculation de la société au RCS de La Roche-sur-Yon.
Le Conseil d'administration.

RECTIFICATIF
À l'insertion parue dans Ouest-France du 25 juin 2024, concernant la société TG, 10, avenue de la Mer, 85160 Saint-Jean-de-Monts
Il y a lieu de lire : "L'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de baptême de l'air en ULM", et non pas : "L'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de prestations de services en lien avec le secteur aéronautique".

LVB INVEST
Forme : SAS société en liquidation
Capital social : 1 000 euros
Siège social : 9, rue des Mursilles
85140 ESSARTS-EN-BOCAGE
908 455 751 RCS de La Roche-sur-Yon

CLÔTURE DE LIQUIDATION
Aux termes de l'AGO en date du 30 juin 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mme Valérie Bitaudeau, demeurant 9, rue des Mursilles, 85140 Es-sarts-en-Bocage et prononcé la clôture de liquidation de la société. La société sera radiée du RCS du La Roche-sur-Yon.
Le Liquidateur.

BIJOUTERIE DES FLÂNERIES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social :
Centre commercial Les Flâneries
85000 LA ROCHE-SUR-YON
424 597 763 RCS La Roche-sur-Yon

GÉRANCE
Aux termes d'une décision en date du 1er octobre 2024, les associés ont décidé de nommer en qualité de cogérant M. Alexandre Bonnin, demeurant 11, rue de l'Harmattan, 85000 Moullieron-le-Cap-tif, pour une durée illimitée à compter du 1er octobre 2024.
La Gérance.

MILOTA
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 2 500 euros
Siège social et de liquidation : 41, rue Roger-Salengro
85000 LA ROCHE-SUR-YON
907 845 192 RCS La Roche-sur-Yon

AVIS
Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en li- quidation amiable sous le régime conventionnel. Mme Aline Angibaud, associée unique, demeurant 61, rue du Président-de-Gaulle, 85000 La Roche-sur-Yon, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 41, rue Roger-Salengro, 85000 La Roche-sur-Yon. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
*Pour avis
Le Président.*

OG DIGITAL
Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 500 euros
Siège social et de liquidation : 5, rue Saint-Louis, Mormaison
85260 MONTREVERD
880 924 279 RCS La Roche-sur-Yon

CLÔTURE DE LIQUIDATION
Aux termes d'une décision en date du 26 septembre 2024, l'associée unique, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Olivier Gainier, demeurant 5, rue Saint-Louis, 85260 Montreverd de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
*Pour avis
Le Liquidateur.*

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 17 octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société par actions simplifiée.
Dénomination : BBJ Ameublement
Siège : 59, rue Volta 85000 La Roche sur Yon
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 1 000 euros.
Objet : le commerce de détail de biens d'ameublement, de literie et textiles, d'objets de décoration, de cuisine et d'électroménager. Et plus généralement le commerce de tous biens d'équipement concernant l'habitation.
Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : les sessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : la société Holding MVP, société à responsabilité limitée au capital de 3 000 000 euros ayant son siège social 57, rue Volta, 85000 La Roche sur Yon, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 441 868 817 RCS La Roche sur Yon.
Directeur général : M. Alexandre Valot, né le 18 juin 1994 à La Roche sur Yon (Vendée) de nationalité française demeurant 16 passage de la Croix 85000 Moullieron Le Captif.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de La Roche sur Yon.
Le Président.

Assurances

Emprunter discrètement la voiture des parents peut avoir des conséquences graves

La Cour de cassation, suivant l'argument d'un assureur, a privé de toute indemnisation un adolescent, blessé dans l'accident de la voiture familiale dont il avait pris les clés dans le sac de sa mère.

Le jeune homme avait confié les clés à un cousin avant de monter dans la voiture comme passager, mais le conducteur avait perdu le contrôle de la voiture et ils avaient été blessés. Le passager invoquait la loi de 1985 qui oblige les assureurs des véhicules mis en cause dans un accident à réparer intégralement le préjudice des passagers blessés. Il expliquait qu'il n'avait pas commis de faute inexcusable qui aurait été la cause exclusive de l'accident puisqu'il ne conduisait pas et qu'en prenant les clés, il n'avait pas créé un danger particulier manifeste. Les juges n'ont pas contesté ce point mais ils ont rappelé que si la loi impose aux assureurs de couvrir la responsabilité civile de tout conducteur, même non autorisé, elle prévoit que les auteurs, coauteurs ou complices d'un vol du véhicule ne sont pas couverts par l'assurance. Emprunter la voiture de ses parents pour aller clandestinement faire un tour n'est pas un vol, plaidait alors le jeune homme. Mais « le véhicule a été pris en fraude de ses propriétaires légitimes », ont dit les juges. C'est « l'appropriation de la chose d'autrui contre le gré de son propriétaire » et c'est un vol au regard du droit des assurances. Même si, en droit pénal en revanche, il n'y a pas de vol entre parents et enfants et donc pas de poursuites en correctionnelle, a conclu la Cour de cassation. (Cass. Crim, 21.3.2023, R 22-83.477).